

## Communiqué de presse

Le 27 juin 2017

# Les animations du Parc : cet été, le Parc vous révèle sa vraie nature !

**Le programme des animations pour l'été est fin prêt. Les habitants et les visiteurs sont invités à découvrir le Parc national et ses richesses en compagnie de passionnés ! Pour consulter ce programme, rendez-vous sur <http://destination.cevennes-parcnational.fr> et dans les maisons et relais d'info du Parc.**

Apprendre à reconnaître les papillons, partir à la recherche du castor, participer à un inventaire botanique, rencontrer bergers et forestiers, apprécier la restauration d'une lavogne, comprendre le travail de l'établissement public et de ses agents... Une centaine d'animations sont proposées, en juillet et en août, gratuitement, sur tout le territoire. Certaines nécessitent une inscription car le nombre de places est limité.

### **Qu'est-ce qu'un "Rendez-vous du Parc" ?**

C'est l'occasion au cours d'une promenade de 2 heures environ de découvrir à la fois un site emblématique du territoire du parc national et les missions de l'établissement public.

### **Qu'est-ce qu'une "Rencontre avec un agent du Parc" ?**

C'est un moment d'échanges privilégiés, sur le terrain, en des lieux bien précis, avec ceux et celles qui font vivre le Parc au quotidien et sont des experts de la faune, de la flore, du patrimoine culturel et des activités du territoire.

### **Qu'est-ce qu'un atlas de la biodiversité communale (ABC)?**

Un ABC vise à recenser l'ensemble de la biodiversité d'une commune. Quatre communes du Parc national sont concernées et l'établissement Parc invite les citoyens à contribuer à divers inventaires de la faune et de la flore, aux côtés de naturalistes professionnels

Le programme des mois de juillet et d'août est disponible format papier, dans les maisons et les relais d'information du Parc. Le descriptif complet de toutes les animations de l'été est en ligne sur la plateforme <http://destination.cevennes-parcnational.fr>. Il est également accessible depuis le site internet [www.cevennes-parcnational.fr](http://www.cevennes-parcnational.fr)

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national français habité de moyenne montagne, se compose d'un cœur protégé de 938 km<sup>2</sup> et d'une aire d'adhésion de près de 2 035 km<sup>2</sup>, répartis sur 120 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche. Il possède un patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable qui lui a valu en 1985, un classement en Réserve de biosphère, et en 2011, son inscription au Patrimoine mondial de l'humanité.

Contact presse :  
Catherine Dubois  
Tél : +33 (0)4 66 49 53 48- Mob : 06 99 76 20 20  
[catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr](mailto:catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr)

Parc national des Cévennes  
6 bis place du Palais – 48400 Florac



